

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-11) 5182402 Fax: (251-11) 5182450
Website: www.au.int



Union africaine

PROJET

NOTE CONCEPTUELLE

**PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ
TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE
SUR**

**LE TRANSPORT, LES INFRASTRUCTURES
TRANSCONTINENTALES, INTERRÉGIONALES,
L'ÉNERGIE ET LE TOURISME**

***THÈME: FINANCER LES INFRASTRUCTURES EN
AFRIQUE***

**13-17 Mars 2017
Lomé (Togo)**



I. CONTEXTE

La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le gouvernement de la République du Togo, la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), organise la première Session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le transport, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme, du 13 au 17 mars 2017 à Lomé (Togo). Cette session inclura la Semaine africaine de l'énergie et le Forum panafricain sur l'investissement dans les secteurs du transport, de l'énergie et du tourisme.

Il est prévu des Comités techniques spécialisés (CTS) en tant qu'organes importants de l'Union africaine, en vertu de l'Article 25 du Traité de la Communauté économique africaine (Traité d'Abuja). À la suite de la transformation de l'Organisation de l'Unité africaine en Union africaine, les articles 14 et 16 de l'Acte constitutif de l'Union africaine prévoient la création des CTS.

Il est attendu des CTS qu'ils collaborent avec les différents Départements de la Commission de l'Union africaine afin d'apporter des contributions bien informées, dans le cadre de leur compétence, à la mission du Conseil exécutif de l'Union africaine. Les CTS doivent également participer au suivi de la mise en oeuvre des programmes de développement de la Commission de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales (CER).

En conséquence, il est de la plus grande importance d'assurer, dans les meilleurs délais, la mise en oeuvre opérationnelle des CTS, compte tenu de l'objectif principal d'accélérer l'intégration continentale et l'importance qui est accordée à la mise en oeuvre effective des programmes et projets de l'Union africaine. À cet effet, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a adopté la décision Assembly/AU/Dec.227 (XII) sur la restructuration des CTS existants et qui en a créé un sur **le Transport, les infrastructures intercontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme**. Le CTS se réunit tous les deux ans.

II. THÈMES ET OBJECTIFS DE LA RÉUNION DU CTS DE 2017

Le thème principal des sessions du CTS est :

« Financer les infrastructures en Afrique »

L'objectif principal de la réunion du CTS est d'évaluer les progrès accomplis et de faire des avancées concrètes faites concernant le financement de grandes infrastructures, notamment celles contenues dans le Plan d'action prioritaire du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PAP/PIDA), grâce aux décisions et au consensus sur l'investissement dans l'élaboration, la restructuration, la mise en œuvre, les mesures d'atténuation de risques des projets d'infrastructure résistants au climat.

Les objectifs spécifiques suivants sont proposés pour la réunion :

- examiner et adopter le Règlement intérieur des CTS ;
- mettre en place le Bureau et les Sous-comités du CTS ;
- examiner l'état de mise en oeuvre des Décisions et déclarations adoptées lors des conférences ministérielles et des sessions antérieures de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA sur le transport, l'énergie et le tourisme ;
- évaluer les progrès accomplis par les institutions régionales et internationales dans le financement des projets dans les secteurs de l'énergie, du transport et du tourisme, notamment le PAP/PIDA, les projets régionaux et autres projets phares de l'Union africaine dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA ;
- analyser les défis et les moyens de renforcer les capacités aux plans national et régional et encourager la participation des institutions financières régionales au financement du développement des trois secteurs (mobilisation des ressources financières aux plans national et régional);
- adopter des stratégies visant à faire de l'Afrique la destination touristique la plus préférée dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA ;
- adopter des programmes et projets d'infrastructures et les plans d'action à mettre en oeuvre aux plans national, régional et continental jusqu'à l'organisation de la prochaine réunion du CTS; et
- adopter la Déclaration ministérielle avec des recommandations issues du rapport de la Réunion d'experts et des plans d'action.

ORDRE DU JOUR

RÉUNION D'EXPERTS

A. PREMIÈRE SESSION PLÉNIÈRE

Préliminaires:

1. Cérémonie d'ouverture
2. Questions de procédures
 - Mise en place des membres du Bureau de la réunion
 - Adoption de l'ordre du jour et du programme des travaux

Sessions de travail

1. examen du Règlement intérieur du CTS ;
2. financement innovant et stratégies de mobilisation de ressources nationales;
3. financement de grands projets d'infrastructures intercontinentaux, interrégionaux et nationaux dans les secteurs de l'énergie, du transport, et du tourisme : opportunités et défis ;
4. renforcement et promotion des capacités aux niveaux national, régional pour l'élaboration des projets ;
5. mise à jour sur la mise en œuvre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique et perspectives ;
6. infrastructures régionales comme dynamique pour la création d'emplois en Afrique ;
7. Agenda 2063 de l'UA et objectifs du développement durable (ODD) des Nations unies (ONU).

B. SESSIONS THÉMATIQUES SUR L'ÉNERGIE, LE TRANSPORT ET LE TOURISME

B.1 ÉNERGIE

1. Développement du marché de distribution de l'électricité et promotion des investissements

- Initiative de la CUA sur le cadre réglementaire continental harmonisé dans le secteur de l'énergie
- Programme géothermique régional et la mise en place du Fonds d'atténuation des risques géothermiques.
- Cadre politique de la bioénergie en Afrique et guide de mise en œuvre
- *Africa Green Regional Energy*: Initiative pertinente, nouvelle, fiable et dynamique (*Africa GreenCO*).

2. Nouvelles initiatives, stratégies et énergies renouvelables

- Nouveau programme énergétique de la BAD pour l'Afrique
- Initiative sur les énergies renouvelables en Afrique et sa phase de mise en œuvre
- Initiative Énergie durable pour tous (SE4ALL) en Afrique et Cadre de suivi mondial (Section africaine)
- Stratégie de mini réseau écologique pour l'Afrique et électrification rurale
- Mini réseau électrique intelligent.

3. Partenariats, base de données et projets phares

- Projets énergétiques régionaux réussis et enseignements tirés
- Partenariat Afrique-EU dans le domaine énergétique
- Pétrole et gaz: découvertes de nouvelles ressources et retombées pour l'Afrique
- Système africain de l'information et de base de données sur l'énergie ;
- Atlas pour les ressources énergétiques en Afrique ;
- Corridors des énergies propres en Afrique

B.2 TRANSPORT

1. Rapports d'étapes sur la mise en œuvre des politiques, programmes, projets et décisions adoptés
2. **Transport aérien:**
 - Avenir du marché unique africain du transport aérien dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA
 - Marché unique africain du transport aérien et textes réglementaires
 - Examen de la déclaration des ministres africains sur la sécurité aérienne et la facilitation de Windhoek

- Révision des objectifs d'Abuja pour la sécurité aérienne, y compris les services de navigation aérienne (ANS)
- 3. Transport ferroviaire: Vision 2063 du Réseau intégré de train à grande vitesse
- 4. Transport routier et Corridors:
 - Corridors rapides pour le développement des infrastructures transfrontalières en Afrique et la facilitation du commerce
 - Plan d'action africain pour l'action globale pour la sécurité routière
 - Financement du développement et du maintien des grandes infrastructures routières
 - Plan d'action de Vienne
- 5. Transport maritime:
 - Validation des Annexes de la Charte de Lomé
 - Accroître la capacité et l'efficacité des ports africains pour une croissance économique

B.3 TOURISME

1. rapport d'étape sur la mise en œuvre des politiques, programmes, projets et décisions adoptés ;
2. projets phares du secteur du tourisme ;
3. améliorer la compétitivité de l'industrie touristique africaine ;
4. harmoniser la stratégie dans le secteur du tourisme en Afrique ;
5. tourisme et sécurité en Afrique ;
6. financer et investir dans le tourisme en Afrique ;
7. mise à jour sur le Plan d'action pour le secteur du tourisme.

C. SECONDE SESSION PLÉNIÈRE

- **Adoption du Rapport d'Experts**

D. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA RÉUNION D'EXPERTS

FORUM PANAFRICAIN SUR L'INVESTISSEMENT: TABLE RONDE MINISTÉRIELLE

Thème: Accroître la participation du secteur privé au financement d'infrastructures

Débats sur les points ci-après:

- environnement des investissements, cadre juridique et réglementaire en Afrique ;
- aspect de la stabilité institutionnelle;
- investir dans les infrastructures pour la création d'emplois en Afrique ;
- amélioration des compétences ;
- contribution des investissements privés et des partenariats public-privé, y compris les petites et moyennes entreprises (PME) ;
- nouveaux instruments de financement innovant.

RÉUNION MINISTÉRIELLE: 17 MARS 2017

A. Préliminaires:

- Cérémonie d'ouverture
- Questions de procédure
- Adoption de l'ordre du jour et du programme des travaux

B. Sessions de travail :

- Examen et adoption du Règlement intérieur et création des Sous-comité du CTS;
- Examen du Rapport de la Réunion d'Experts ;
- Examen et adoption du Plan d'action du CTS et de la Déclaration ministérielle.

C. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Les résultats escomptés sont: l'adoption du Règlement intérieur et création des Sous-comités du CTS ; de la Déclaration ministérielle assortie de recommandations issues du Rapport d'Experts et des Plans d'action sectoriels pour les projets d'infrastructure. La Déclaration ministérielle, le rapport et les plans d'action découlant des délibérations de la réunion seront soumis au Conseil exécutif de l'UA, pour examen.

PARTICIPATION

Comme il est de coutume concernant l'organisation des réunions des CTS, les ministres du Transport (aérien, routier, ferroviaire et maritime), de l'Energie et du Tourisme de tous les États membres, les représentants des Communautés économiques régionales, des Banques de développement et d'institutions financières régionales, d'organisations spécialisées continentales, du monde universitaire, du secteur privé et de la société civile participeront à cette Réunion. Y participeront également, des représentants de partenaires de développement et d'organisations internationales intervenant dans les secteurs de l'énergie, du transport et du développement du tourisme.

LIEU ET DATES

La première session ordinaire du CTS sur le transport, les infrastructures intercontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme aura lieu les 13 et 14 mars 2017 à Lomé (Togo).